

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : - 4 AVR. 2024

OBJET :

Subventions de fonctionnement et exceptionnelles
aux associations

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Votants : 26

N° 2024.04.06

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 26 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.

Monsieur Sébastien AMBLARD est désigné secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Thierry SANCHEZ, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Christian CHABERT (Pouvoir à N. MANTONNIER), Christiane LAMBERT (pouvoir à E. BERNARD), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT), Fablen PLANET (pouvoir à T. SANCHEZ), Francine DAMBRINE (pouvoir E. DELPONT),

ABSENTS : Anne-Lise VIALLO, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Monsieur le Maire présente le projet d'attribution de subventions pour l'année 2024.

Monsieur le Maire rappelle que :

- dès lors qu'une liste des subventions à verser figure au budget, elle vaut décision d'attribution aux bénéficiaires,

- les subventions ne sont toutefois versées que si le dossier de demande est complet et si les conditions de réalisation sont réunies,

Elle propose donc d'adopter la liste des subventions attribuées, indiquant les conditions d'octroi éventuelles et le montant à verser à chaque bénéficiaire par catégorie de subvention :

- Subvention de fonctionnement : dossier complet (dossier de demande de subvention 2024 complété et visé accompagné d'un R.I.B, compte de résultat N-1 et budget prévisionnel N visés, fiche de renseignements de l'association visée, le récépissé à jour de déclaration ou de modification en Préfecture, le procès-verbal de la dernière assemblée générale).

- **Subvention Exceptionnelle** : dossier complet accompagné d'une note de présentation motivée et du budget prévisionnel de l'opération. Après la manifestation, transmission du bilan financier réalisé et/ou présentation des factures acquittées.

Il est à noter, selon l'article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) « Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires ».

La jurisprudence a dégagé deux conditions cumulatives pour que l'illégalité de la délibération soit prononcée : d'une part les conseillers municipaux doivent avoir un intérêt personnel (bénéficiaire de l'opération), d'autre part, ils doivent avoir une influence effective sur le résultat du vote (par leur participation à la séance du Conseil Municipal).

Dès lors, il est proposé au Conseil Municipal, afin d'éviter tout risque de contentieux, de scinder le vote des subventions en fonction de l'intérêt supposé du Conseiller municipal au dossier.

Vu le tableau des subventions de fonctionnement et des subventions exceptionnelles ci-dessous :

Tableau des subventions de fonctionnement

DATE DEMANDE	NATURE	ASSOCIATION	MONTANT 2024	OBSERVATIONS
08/01/2024	DIVERS	ASPA REFUGE SAINT ROCH	100,00 €	
12/01/2024	ENSEIGNEMENT	ASSOCIATION DE L'ECOLE PAGNOL	1 500,00 €	
10/01/2024	ENSEIGNEMENT	COOPERATIVE PAGNOL - OCCE	900,00 €	
08/02/2024	ENSEIGNEMENT	COOPERATIVE DAUDET	1 125,00 €	
11/01/2024	ENSEIGNEMENT	COOPERATIVE ELUARD - OCCE	750,00 €	
11/01/2024	ENSEIGNEMENT	COOPERATIVE MISTRAL - OCCE	880,00 €	
09/01/2024	ENSEIGNEMENT	COOPERATIVE PETITS ROBINS	500,00 €	
12/01/2024	ENSEIGNEMENT	FAEL PETITS ROBINS	500,00 €	
18/01/2024	ENSEIGNEMENT	COOPERATIVE SAINT GENYS - OCCE	400,00 €	
08/01/2024	ENSEIGNEMENT	FAEL SAINT GENYS	230,00 €	
26/12/2023	ENSEIGNEMENT	ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DE LA VOULTE	100,00 €	
11/01/2024	ENSEIGNEMENT	FSE COLLEGE LA VOULTE	100,00 €	
01/02/2024	ENSEIGNEMENT	FSE COLLEGE DE LORIOI	350,00 €	
08/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	ANCIENS COMBATTANTS DE LIVRON	250,00 €	
01/02/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	400,00 €	
23/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	ASSOCIATION FAMILIALE	180,00 €	
11/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	BANQUE ALIMENTAIRE	180,00 €	
12/02/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	CIDFF	6 000,00 €	
08/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	CLUB CHEZ NOUS	800,00 €	

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le - 4 AVR. 2024

ID : 026-212601652-20240402-DELIB20240406-DE

S²LO

10/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	COMITE D'ENTRAIDE DU PERSONNEL COMMUNAL	8 050,00 €	
16/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	ENTRAIDE PROTESTANTE DE LIVRON	700,00 €	
08/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	FEDERATION FFI DROME	300,00 €	
11/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	FNACA	200,00 €	
10/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	JARDINOT	75,00 €	
09/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	LE PLANNING FAMILIAL 26	300,00 €	
21/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	LES REFLETS D'ARGENT	1 000,00 €	
15/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	MEDAILLES MILITAIRES	150,00 €	
30/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	RESTOS DU CŒUR	500,00 €	
08/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	SECOURS CATHOLIQUE	300,00 €	
22/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	UNRPA LIVRON	800,00 €	
12/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	VAMAGAZELLE	400,00 €	
15/01/2024	SOCIO CULTUREL	ARTISTES REUNIS	250,00 €	
09/01/2024	SOCIO CULTUREL	BANDA'2 BAL	750,00 €	
01/02/2024	SOCIO CULTUREL	BUTTINERIES	140,00 €	
05/02/2024	SOCIO CULTUREL	EN FAIM DE CONTES	140,00 €	
08/01/2024	SOCIO CULTUREL	GRAINES DE LIEN	420,00 €	
08/01/2024	SOCIO CULTUREL	LA CROCHE CHŒUR	1 000,00 €	
05/02/2024	SOCIO CULTUREL	LE MONDE DANSE LA VIE	200,00 €	
16/01/2024	SOCIO CULTUREL	LES AMIS DES PETITS ROBINS	350,00 €	
15/01/2024	SOCIO CULTUREL	LES OPTIMALES DE LIVRON	1 500,00 €	
08/01/2024	SOCIO CULTUREL	LIVRON ECHANGES CULTURE SAVOIR (LECS)	1 500,00 €	
01/02/2024	SOCIO CULTUREL	MEMOIRE DE LA DROME	300,00 €	
12/01/2024	SOCIO CULTUREL	MJC COLUCHE NOMADE	500,00 €	
09/01/2024	SOCIO CULTUREL	PASSION SCRABBLE	75,00 €	
08/01/2024	SOCIO CULTUREL	PATRIMOINE LIVRONNAIS	500,00 €	
11/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	ACCA St Hubert	300,00 €	
16/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	ARLEQUINS LIVRONNAIS - RUGBY LOISIR UFAR	300,00 €	
23/02/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	ASSOCIATION SPORTIVE LIVRONNAISE FOOT LOISIR	150,00 €	
17/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	BAD TEAM LIVRON	800,00 €	
19/02/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	BMX LIVRON	2 000,00 €	
04/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	BOULE LIVRONNAISE	1 000,00 €	
11/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	CAVALIERS DE LA CABRIOLE	200,00 €	
08/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	COURIR LIVRON LOISIRS	650,00 €	

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le - 4 AVR. 2024

S²LO

ID : 026-212601652-20240402-DELIB20240406-DE

30/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	DOJO CONFLUENCE	1 400,00 €	
11/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	ESCALADE LOISIR LIVRON	600,00 €	
01/02/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	GROUPE OMNISPORTS LIVROLORIO LAIS - GOL	1 500,00 €	
08/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LIVRON CENTRE	200,00 €	
10/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	JOYEUX PETANQUEURS	1 000,00 €	
11/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	JSL LIVRON FOOT	10 000,00 €	
15/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	KARATE CLUB LIVRONNAIS	2 000,00 €	
19/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	LIVRON HANDBALL	14 000,00 €	
09/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	LMC LES 4 EN 1 (LMC)	600,00 €	
08/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	LOVALI XV	10 000,00 €	
11/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	PRINCESSES DU DESERT	500,00 €	
23/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	RACING CLUB DE SABRE	600,00 €	
08/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	TAEKWONDO	3 500,00 €	
10/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	TENNIS DE TABLE	400,00 €	
22/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	TWIRLING BATON	1 200,00 €	
12/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	USEP	15 000,00 €	
11/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	VELO CLUB LIVRONNAIS	1 000,00 €	
10/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	VO-HOA-SEN	500,00 €	"Aide au démarrage"
MONTANT TOTAL :			105 045,00 €	

Tableau des subventions exceptionnelles

DATE DEMANDE	NATURE	ASSOCIATION	MONTANT 2024	OBSERVATIONS
05/02/2024	ENSEIGNEMENT	OGE C ANNE CARTIER	850,00 €	"6ème arts - découverte cinéma avec réalisation court métrage et séances de danse avec création spectacle danse théâtre"
12/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	ACADIA	100,00 €	"Mardi Gras à Domazane"
12/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	ACADIA	100,00 €	"Pâques avec diverses animations"
13/02/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	CLUB CHEZ NOUS	200,00 €	"Voyage 2024"
12/01/2024	ENTRAIDE - SOCIAL	VAMAGAZELLE	600,00 €	"Voyage Népal 2024 - livraison fournitures scolaires"
01/02/2024	SOCIO CULTUREL	BUTTINERIES	700,00 €	"La Fête à Dédé - animations musicales"
01/02/2024	SOCIO CULTUREL	BUTTINERIES	800,00 €	"Réjouissances O perchées"
05/02/2024	SOCIO CULTUREL	EN FAIM DE CONTES	400,00 €	"Formation au conte oral les 2 et 3/03/2024"
08/01/2024	SOCIO CULTUREL	GRAINES DE LIEN	2 100,00 €	"Concerts Perchés du mardi au Haut-Livron - Edition 2024"
28/02/2024	SOCIO CULTUREL	LIVRON ECHANGES CULTURE SAVOIR (LECS)	300,00 €	"Fête de la science / projet module programmation"
12/01/2024	SOCIO CULTUREL	MJC COLUCHE NOMADE	150,00 €	"Festijoux / Festigeek"
12/01/2024	SOCIO CULTUREL	MJC COLUCHE NOMADE	250,00 €	"Cluedo Géant"
12/01/2024	SOCIO CULTUREL	MJC COLUCHE NOMADE	8 000,00 €	"4 soirées / spectacles Humour"
12/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	AGILITY CLUB	800,00 €	"Participation achat de l'alarme sur le terrain du Club"
30/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	DOJO CONFLUENCE	350,00 €	"Stage dispensé par Maître Hirano - week end ascension 2024"
15/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	KARATE CLUB LIVRONNAIS	1 000,00 €	"Achat de protections pour groupe féminin"
08/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	LOVALI XV	700,00 €	"Tournoi Chambon, Polla, Raoux"
22/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	TWIRLING BATON	500,00 €	"Critérium de la ville de Livron"
22/01/2024	SPORT - LOISIRS - NATURE	TWIRLING BATON	400,00 €	"Déplacement 1/2 finale et finale Nationale 3"
MONTANT TOTAL :			18 300,00 €	

SOIT UN MONTANT TOTAL GENERAL : 123 345 €.

Il est précisé que l'inscription budgétaire 2024 dédiée aux subventions s'élève à 175 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité avec 26 Pour :

- **APPROUVE** les tableaux ci-dessus ;
- **AUTORISE** le versement pour un montant total de **123 345 €** sous réserve que les conditions précitées soient remplies, soit **105 045 €** au titre des subventions annuelles de fonctionnement, et **18 300 €** au titre des subventions exceptionnelles ;
- **DÉCIDE** de prélever la dépense sur les crédits ouverts à l'article 6574 du budget de l'exercice en cours ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire et le Comptable du Trésor à faire recouvrement respectivement de tout ou partie des subventions versées lorsqu'elles n'ont pas été, ou seulement partiellement, utilisées conformément aux statuts et objectifs de l'association, ou pour les actions ou objectifs indiqués dans le dossier de demande, ou lorsque le bilan fait apparaître une réserve financière d'un niveau tel que l'attribution d'une subvention était inutile. Les associations seront informées explicitement de cette disposition.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

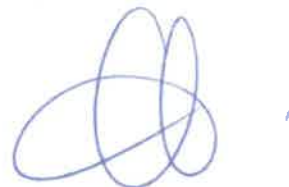
Le Maire,

Francis FAYARD



Le secrétaire de séance,

Sébastien AMBLARD



Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le - 4 AVR. 2024